

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 4 Avril 2014

L'an deux mille quatorze et le vendredi quatre avril à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Elie COUDERC, doyen du Conseil Municipal.

Étaient présents : Bernard AEBERHARD, Michel AGRINIER, Jean BOUTEILLER, André CHABAL, Élie COUDERC, Claire GINIER, Daniel GIOVANNACCI, Claude GRELLIER, Jean Paul MARTIN, Daniel MEYNADIER, Éliette VALAT.

Monsieur Daniel GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption par les 6 conseillers sortant du compte-rendu du 7 mars 2014

Élection du Maire

Après avoir rappelé la procédure, M Élie COUDERC a demandé quels étaient les Conseillers qui désirés être candidats pour la fonction de Maire. Un conseiller en l'occurrence Daniel MEYNADIER s'étant porté candidat, il est procédé à l'élection du Maire à bulletin secret.

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6 voix

Ont recueilli :

Daniel MEYNADIER : 9 voix

Michel AGRINIER : 1 voix

Claude GRELLIER : 1 voix

M Daniel MEYNADIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Élection des Adjoints

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du premier adjoint. Daniel MEYNADIER souhaite que Daniel GIOVANNACCI soit élu 1^{er} adjoint, Daniel GIOVANNACCI se porte candidat au poste de 1^{er} adjoint, aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection du 1^{er} adjoint à bulletin secret.

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6 voix

Ont recueilli :

Daniel GIOVANNACCI : 10 voix

Claude GRELLIER : 1 voix

Daniel GIOVANNACCI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

Pour l'élection du 2^{ème} adjoint Daniel MEYNADIER présente la candidature d'Éliette VALAT, qui est candidate. Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, il est procédé à l'élection du 2^{ème} adjoint à bulletin secret.

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6 voix

Ont recueilli :

Éliette VALAT : 9 voix

Claude GRELLIER : 1 voix

Michel AGRINIER : 1 voix

Éliette VALAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjoint au Maire et a été immédiatement installée.

Désignations des Délégués ou Représentants de la Commune dans les différentes instances

SDEE : Élie COUDERC et Claire GINIER représenteront la commune.

EDLM (École Départementale de Musique de la Lozère) :

- Éliette VALAT (Titulaire)
- Gérard DURIEZ (Suppléant)

SICTOM : La Communauté de Communes a demandé à notre Commune de lui proposer 2 titulaires et 2 suppléants pour siéger au sein de la délégation de Tarnon Mimente au SICTOM. La proposition de représentation de la commune est établie ainsi :

- Titulaires : Claire GINIER, Daniel GIOVANNACCI
- Suppléants : Éliette VALAT, Jean BOUTEILLER

Communauté de Communes Tarnon Mimente : en application de la nouvelle législation sur les représentants des Communes au sein des Conseils Communautaires, la Commune de Rousses disposant de 2 sièges, le Maire et le 1^{er} adjoint seront nos 2 délégués.

AGEDI (Syndicat Intercommunal Agence de GEstion et de Développement Informatique) est désigné délégué : Judicaël BERGERE

CNAS : Sébastien RAMOS sera le représentant des agents, Claude GRELLIER le représentant du Conseil Municipal

C C A S (Centre Communal d'Action Sociale) en sus du Maire Président de droit du CCAS, les 4 membres du Conseil Municipal sont Michel AGRINIER, Jean BOUTEILLER, André CHABAL et Claude GRELLIER

LOZERE Ingénierie : Daniel MEYNADIER sera le représentant de la Commune.

ASA DFCI : délégué titulaire Bernard AEBERHARD – délégué suppléant Michel AGRINIER

Correspondant Défense et Sécurité : André CHABAL sera notre correspondant.

Commissions internes du Conseil Municipal

Commission Travaux : Bernard AEBERHARD, Jean BOUTEILLER, Élie COUDERC, Claire GINIER, Daniel GIOVANNACCI, Claude GRELLIER, Daniel MEYNADIER

Commission Recrutement : Jean BOUTEILLER, André CHABAL, Daniel GIOVANNACCI, Claude GRELLIER, Daniel MEYNADIER

Commission d'Appel d'Offres : André CHABAL, Daniel GIOVANNACCI, Jean Paul MARTIN, Daniel MEYNADIER – Suppléants : Claude GRELLIER, Éliette VALAT

Décisions diverses pour le fonctionnement du Conseil Municipal

Délégation d'attribution : est octroyée au Maire Daniel MEYNADIER jusqu'à due concurrence du seuil légal.

Réception du courrier recommandé en dehors du Maire, les 2 adjoints et le Secrétaire de mairie sont autorisés à réceptionner les courriers recommandés.

Délégation pour le Secrétaire de mairie est reconduite

Indemnités de fonction : Reconduction de l'indemnité de 1 500 € par Trimestre pour le Maire – Pas d'indemnités pour les Adjoints.

Redécoupage cantonal

Vu le calendrier et les délais, Le Conseil Municipal décide de rajouter une question d'urgence ayant trait au redécoupage cantonal. Le Conseil mandate le Maire pour signer le recours contentieux sur le redécoupage cantonal au nom du Conseil Municipal.

La séance est levée à vingt-trois heures trente.